

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 15 (1988)
Heft: 2

Artikel: Absente depuis 1919 du Conseil fédéral : Genève doit-elle rester suisse?
Autor: Savary, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Absente depuis 1919 du Conseil fédéral

Genève doit-elle rester suisse?

«Nous proclamons vouloir reprendre toute notre liberté et conquérir notre indépendance en dénonçant l'alliance qui lie la république de Genève à la Confédération helvétique depuis 1814. La République de Genève étant enserrée dans des frontières artificielles qui nous confinent à l'étouffement, nous proclamons vouloir recréer le «pays de Genève» avec nos voisins du pays de Gex et de la Haute-Savoie.»

Ce véritable coup de tonnerre dans le ciel bleu de la paix confédérale a éclaté le 9 décembre dernier. La Suisse venait alors d'assister, souvent en direct devant son petit écran, au renouvellement du Conseil fédéral. Le socialiste neuchâtelois René Felber et le démocrate du centre bernois Adolf Ogi étaient depuis peu installés dans les sièges laissés vacants par MM. Aubert et Schlumpf. Genève, elle, était, une fois de plus, reléguée sur la touche du pouvoir fédéral. En réalité, le socialiste Christian Grobet savait depuis plus de 15 jours qu'il ne serait pas le prochain conseiller fédéral genevois,

évincé qu'il avait été par son propre groupe parlementaire.

Quelle place?

Il n'empêche qu'à chaque élection au Conseil fédéral la question de la place et du rôle de Genève au sein de la Confédération se repose. Non sans raison d'ailleurs, Genève n'étant plus représentée au gouvernement central depuis 1919, date du départ du libéral Gustave Ador. Depuis lors, personne; et ce n'est pas faute d'avoir essayé: le radical Henri Schmitt en 1973, le démocrate-chrétien Guy Fontanet en 1982, le radical Robert

Ducret en 1983 et, enfin, le socialiste Christian Grobet en 1987.

Personne, dans ces conditions, ne peut vraiment s'étonner que la question de l'appartenance confédérale de Genève ressurgisse périodiquement. La création, très officielle en date du 17 février 1988, du mouvement «Genève-Libre», dont la déclaration a été citée en ouverture de ce texte, marque pourtant incontestablement une nouvelle étape, que les seules péripéties de la politique fédérale ne sauraient expliquer. Le journaliste Michel Baettig l'avait d'ailleurs parfaitement mis en évidence dans un livre qui tenait à la fois du «gag» et de la provocation: «Genève doit-elle rester suisse?»

Le parent pauvre

C'est bien évidemment le décalage économique entre le triangle d'or (Zurich - Bâle - Olten) et le triangle d'azur (Genève - Yverdon - Lausanne) qui vient en première ligne de cette argumentation. Sans parler de l'implantation alémanique de la plupart des grandes sociétés, on rappellera simplement qu'avec, chacun, une dimension de l'ordre de 10 pour cent du territoire, le triangle d'or représente 35 pour cent de la population et 40 pour cent du revenu national, alors que le triangle d'azur se contente respectivement de 16 et 17 pour cent.

Au delà de cet aspect économique largement connu, c'est peut-être surtout le sentiment des Genevois d'être les parents pauvres de la Confédération qu'il convient de souligner. Parent pauvre en matière d'équipements, l'aéroport de Zurich-Kloten ayant été beaucoup plus largement subventionné que celui de Genève-Cointrin. Parent pauvre en matière de transports, Genève attendant toujours son autoroute de contournement et une liaison ferroviaire avec le sud du Léman. Parent pauvre dans le domaine fiscal, Genève faisant plus que son devoir pour la péréquation financière ou payant 200 à 300 millions de plus à l'AVS que celle-ci ne verse de rentes dans le canton du bout du lac.

Et puis surtout, le livre de Michel Baettig a fait prendre conscience aux Genevois que leur canton, séparé de la Confédération à la manière du Liechtenstein, était viable. Genève serait aujourd'hui déjà assez riche pour tenter cette aventure, et ce d'autant plus qu'hors du giron fédéral il serait (enfin) possible de se doter d'un véritable casino. N'ayant plus à subir les «diktats» fédéraux, Genève pourrait également faire appel à la main-d'œuvre étrangère dont elle a besoin. Enfin, même les questions militaires ne sont pas pertinentes. En renforçant son statut in-



Deux jets d'eau dans la rade de Genève: un projet audacieux pour célébrer le 700^e anniversaire de la Confédération. (Photo-montage: Lunic S.A., Genève)

ternational, la cité de Calvin n'aurait guère de peine à rester à l'écart d'un conflit.

Tournée vers le monde

Genève – et ce n'est un secret pour personne – est le moins suisse des cantons. Historiquement déjà, les grands personnages de la République et canton de Genève ont la plupart acquis une dimension internationale, le général Dufour, pacificateur de la guerre du Sonderbund, Pictet de Richemond, le négociateur suisse du Traité de Vienne, Henri Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge. Aujourd'hui encore, plus que jamais, Genève est avant tout une capitale internationale avec son siège européen des Nations-Unies. D'ailleurs, même la géographie politique du canton incite les Genevois à regarder vers le monde: 4,5 kilomètres de frontière commune avec la Suisse contre plus de cent avec la France, le véritable arrière-pays genevois. On ne manquera enfin pas de souligner que l'essor économique de la cité de Calvin a accéléré cette dérive, avec l'arrivée d'une très importante main-d'œuvre confédérée et étrangère, qui n'a pu que nuire à la cohésion du tissu social et à l'identité genevoise. Immanquablement, les relations actuelles entre Genève et la Suisse font penser à l'histoire de ces vieux couples où s'installent successivement le silence, l'indifférence, puis éventuellement même la franche hostilité. Si l'on n'en est pas encore là, il est néanmoins grand temps de renforcer le dialogue et de renforcer les liens. L'Etat de Genève s'y est déjà employé en commandant une étude sur la perception de Genève en Suisse et en nommant un responsable de l'information, spécialement chargé des relations publiques outre Sarine.

Marc Savary

SVR

Pour votre séjour, vacances ou retraite devenez propriétaire d'un appartement ou d'une résidence sur la Riviera vaudoise ou dans les Alpes vaudoises. Pour tous renseignements adressez-vous au spécialiste.



COFIDECO SA
Agence immobilière
Grand-Rue 52 1820 Montreux (Suisse)

Tél. 021 963 73 73

Télégrammes

■ *Le nouveau groupe électrotechnique suédo-suisse Asea-BBC a l'intention de réduire, au cours des deux prochaines années, de quelque 2500 personnes l'effectif du personnel qu'il occupe en Suisse, soit 18000 au total.*

■ *Rien qu'en Suisse, l'économie privée de notre pays a investi en 1986 presque 5 milliards de francs dans la recherche et le développement.*

■ *En 1987, la population résidente de la Suisse s'est accrue de 43400 personnes pour atteindre au début de 1988 le chiffre de 6,5 millions de personnes. Il s'agit là du taux d'accroissement le plus élevé depuis 1972.*

Meilleur chef d'entreprise

Madame Fides Baldesberger, âgée de 35 ans, a été élue chef d'entreprise suisse de l'année 1987. La propriétaire et directrice d'Outils Rubis SA à Stabio (TI) est la deuxième personne à recevoir ce prix, offert par la maison de champagne Veuve Cliquot en souvenir de sa fondatrice, pleine d'initiative. A la suite du décès de son père, Madame Baldesberger est devenue la propriétaire de cette entreprise, qui occupe 35 personnes et qui fabrique depuis 50 ans de l'outillage de précision pour l'industrie électronique et horlogère. Malgré le fait qu'elle n'avait au début aucune expérience dans les questions commerciales et techniques, elle a depuis lors réussi à ne plus dépendre d'un seul marché – la Silicon Valley aux Etats-Unis – ce qui est toujours dangereux, et a commencé à exporter dans d'autres régions du monde, notamment en Extrême-Orient. De plus, elle a développé de nouveaux produits, utilisés notamment dans la télécommunication, en médecine et dans les cosmétiques.

Nouveaux billets de banque?

La Banque Nationale Suisse (BNS) examine actuellement la possibilité d'introduire une nouvelle série de billets de banque, destinée à remplacer dans les années nonante les billets que nous connaissons aujourd'hui. Il est également question de supprimer à cette occasion le billet de 500 francs et d'introduire un billet de 200 francs. Etant donné que le billet de cent francs est de plus en plus utilisé, le billet de 200 francs pourrait en réduire fortement l'usage.

Bei chronischem Heimweh:

1x wöchentlich

den Briefkasten leeren.

Ich abonniere die Tagi-Fernaussgabe:

Bitte zustellen ab:

sofort _____

Gewünschte Zustellart:

Luftpost gewöhnliche Post

Gewünschte Zahlungsweise:

jährlich ½-jährlich ¼-jährlich

Die Luftpostpreise:

Europa und Ägypten, Algerien, Israel, Jordanien, Libanon, Libyen, Marokko, Syrien, Tunesien, Grönland, Azoren, Kanarische Inseln, Türkei, UdSSR: Fr. 24.60 (3 Monate), Fr. 48.50 (6 Monate), Fr. 94.80 (1 Jahr). Entsprechende Preise für übrige Länder: Fr. 27.30, Fr. 53.60, Fr. 105.40.

Die Land- und Seewegpreise:

Auf Anfrage über Telefon: Vorwahl Schweiz-1-248 4111.

Die ersten 4 Ausgaben sind gratis.

Ich möchte die Fernausgabe 4 Wochen lang gratis probelesen.

Die Tagi-Fernaussgabe geht an:

Vorname _____

Name _____

Adresse _____

PLZ/Ort _____

Land _____

Die Rechnung geht an:

Vorname _____

Name _____

Adresse _____

PLZ/Ort _____

Land _____ 7060

Coupon einsenden an: Tages-Anzeiger, Vertrieb, Postfach, CH-8021 Zürich.

Tages-Anzeiger

FERNAUSSGABE